

# DEMANDE DE DUPLICATA DE DIPLÔME

Un duplicata de diplôme ne peut être établi que si le diplôme a été détruit, perdu ou volé.

L'édition d'un duplicata de diplôme prend plusieurs semaines. Dans l'attente de celui-ci, vous pouvez obtenir une attestation de réussite auprès du bureau des diplômes en envoyant un mail à l'adresse [deve.diplomes@unicaen.fr](mailto:deve.diplomes@unicaen.fr) et en accompagnant votre demande d'une pièce d'identité.

## DEMANDE DE DUPLICATA

---

### DIPLÔME OBTENU

Diplôme : .....

Intitulé du diplôme : .....

Année d'obtention : .....

### ETAT CIVIL

Nom de naissance : ..... Prénom : .....

Nom d'usage : ..... Date de naissance : .....

Numéro étudiant : .....

### VOS COORDONNEES

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Mail : ..... Téléphone : .....

Fait à : .....

Le : .....

Signature :

### PIECES A JOINDRE ET A RENVOYER POUR L'OBTENTION D'UN DUPLICATA

- Ce formulaire complété
- Un justificatif ou déclaration sur l'honneur de perte de diplôme
- Une copie de votre pièce d'identité en cours de validité
- Une enveloppe au format A4 (lettre suivie de 100 g) disponible dans les bureaux de la Poste libellée à votre nom et adresse. (Ne pas enlever le coupon situé au verso de cette enveloppe, celui-ci sera conservé par le bureau des diplômes.)

Université de Caen Normandie  
DEVE – Bureau des diplômes  
Esplanade de la paix – CS 14032  
14032 CAEN cedex 5